



Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable



Activités Nationales pour la Promotion des Modes de Production et de Consommation Durables

Phase 2
Plan d'action décennal
Tourisme
Synthèse

Mars 2016



13, Rue Izmir
1082 Notre Dame Tunis
Tél : 71 892 794 / 71 848 774
Fax : 71 800 030
E-mail : contact@acc.com.tn
Site Web : www.acc.com.tn

Sommaire

1	INTRODUCTION	2
2	VISION ET AXES STRATEGIQUES	3
2.1	VISION.....	3
2.2	AXES STRATEGIQUES.....	3
3	PLAN D'ACTION	6
3.1	PRINCIPES DIRECTEURS	6
3.2	PLAN D'ACTION.....	6
4	DISPOSITIF DE GOUVERNANCE ET COUT DU PLAN D'ACTION	12
4.1	DISPOSITIF DE GOUVERNANCE.....	12
4.2	COUT DU PLAN D'ACTION	12

1 INTRODUCTION

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a lancé une étude sur les activités nationales pour la promotion des Modes de Production et de Consommation Durables (MPCD) dans le cadre du Programme SWITCH-Med. Cette étude a été confiée au bureau ACC et comporte deux phases.

La première a pour principal objectif d'offrir un état des lieux des MPCD en Tunisie. Elle a déjà fait l'objet d'un premier atelier de deux jours et d'un rapport.

La deuxième phase consiste à proposer une stratégie et un plan d'action pour deux secteurs choisis à savoir **le tourisme** et **l'agroalimentaire** pour la période décennale 2016-2025.

Deux documents préliminaires pour la stratégie et le plan d'action décennal (un document pour chacun des deux secteurs) ont été élaborés par le bureau ACC et présentés aux différentes parties prenantes lors d'un atelier de deux jours en décembre 2015. Cet atelier a permis de mettre en place une nouvelle version de la stratégie et plan d'action pour chacun des deux secteurs.

Cette note présente une synthèse de la stratégie et du plan d'action décennal pour le développement des MPCD pour le Tourisme.

2 VISION ET AXES STRATEGIQUES

2.1 Vision

Les MPCD sont une composante du projet national de l'Économie Verte et un outil pour réaliser le Développement Durable.

Dans cet esprit, la vision des MPCD dans le secteur du tourisme pourrait être formulée comme suit :

Développer un tourisme moins polluant, moins consommateur de ressources non-durables, ayant un impact plus important, plus équilibré dans l'espace et plus stable dans le temps sur le développement régional et la réduction de la pauvreté, et qui se base sur la valorisation des richesses naturelles et culturelles de la Tunisie.

2.2 Axes stratégiques

Trois principaux axes stratégiques ont été identifiés lors des ateliers de travail. Il s'agit de :

2.2.1 Axe 1 : Assurer la durabilité du tourisme balnéaire et son adaptation au changement climatique

Le secteur du tourisme tunisien reste fortement dominé par le tourisme balnéaire qui assure la grande partie des recettes.

Néanmoins, cette forme de tourisme se caractérise par sa faible durabilité : des prix bas, une forte saisonnalité, une clientèle qui consomme peu de produits locaux, une contribution faible au développement des régions intérieures, une surexploitation des ressources et des impacts négatifs sur l'environnement.

Développer les MPCD dans le secteur du tourisme nécessite donc un travail important sur cette forme de tourisme pour :

- Améliorer l'efficacité de l'exploitation des ressources (eau, énergie, plages)
- Diminuer les impacts négatifs sur l'environnement (déchets, pollution)
- Améliorer l'impact social (emploi, développement local)

De plus, la Tunisie est un pays vulnérable au changement climatique, menacé par les risques de la submersion des côtes, l'érosion, la raréfaction des ressources hydriques, la désertification, et les phénomènes climatiques extrêmes.

Il est donc important de prendre en compte cet aspect si on veut développer la durabilité du Tourisme balnéaire qui dépend étroitement des ressources côtières, hydriques et énergétiques ainsi que des conditions climatiques favorables.

Compte tenu de ces enjeux, six objectifs opérationnels (OO) ont été identifiés :

- OO1 : Promouvoir la gestion durable des ressources et inciter aux actions collectives
- OO2 : Développer la gestion durable des déchets et leur valorisation
- OO3 : Améliorer la qualité de l'offre et développer la certification environnementale
- OO4 : Inciter à l'intégration d'une démarche sociale et sociétale
- OO5 : Promouvoir la consommation des produits locaux de terroir et bio
- OO6 : Prendre en compte le risque de submersion et d'érosion côtière

2.2.2 Axe 2 : Développer le tourisme naturel et culturel

Cet objectif répond à un besoin de diversifier l'offre touristique tunisienne pour sortir en partie de la formule du tourisme balnéaire.

En effet, les formes de tourisme alternatif offrent des opportunités importantes pour le développement régional, la stabilisation de l'emploi touristique, la création d'emploi indirect, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine national écologique et culturel (matériel et immatériel).

Du côté des consommateurs, on note une demande internationale croissante pour les formules de tourisme plus respectueuses de l'environnement, moins consommatrices de ressources et plus responsables socialement.

La Tunisie doit saisir cette opportunité pour développer son offre touristique. L'innovation dans l'offre touristique pourrait constituer un facteur important pour sortir de la crise actuelle du secteur.

Parmi les nombreuses formes de tourisme alternatif, le tourisme naturel (écotourisme, agritourisme) et culturel ont été identifiés comme branches prioritaires pour ce plan d'action.

Pour ce, cet axe était décliné en cinq objectifs opérationnels (OO) :

- OO1 : Prioriser les branches de l'écotourisme, l'agritourisme et le tourisme culturel et développer l'offre d'hébergement tout en prenant en considération la vulnérabilité et la capacité de charge des systèmes
- OO2 : Aménager, réhabiliter et valoriser les sites
- OO3 : Aménager les infrastructures d'accès
- OO4 : Améliorer la qualité de l'offre, renforcer les capacités et développer la labellisation
- OO5 : Renforcer l'approche participative, impliquer les communautés locales et développer le réseautage à travers les ONG

2.2.3 Axe 3 : Mettre en place un Marketing adapté aux spécificités des régions

L'axe de la communication a été identifié par les ateliers de travail comme une composante principale et prioritaire de la stratégie.

En effet, avec la forte image « balnéaire » de l'offre tunisienne, il est nécessaire de mettre en place un plan de communication pour promouvoir l'offre écotouristique et culturelle encore non suffisamment connue de la part des touristes étrangers et tunisiens. De plus, il est important de faire connaître les spécificités des différentes régions et leurs offres de tourisme alternatif propre afin que les acteurs locaux aient la possibilité de valoriser leurs propres ressources et leurs innovations.

La sensibilisation sera aussi nécessaire pour provoquer un changement des habitudes et pratiques non durables des clients du balnéaire.

Ainsi, quatre objectifs opérationnels (OO) ont été identifiés :

- OO1 : Sensibiliser les touristes du balnéaire et valoriser les initiatives des hôtels engagés
- OO2 : Faire connaître l'offre de tourisme culturel et naturel et la richesse des sites tunisiens à l'échelle nationale et internationale
- OO3 : Impliquer la population locale
- OO4 : Développer la coopération internationale et l'échange d'expériences

3 PLAN D'ACTION

3.1 Principes directeurs

Les principes directeurs qui ont guidé la démarche suivie dans l'élaboration du plan d'action sont :

- **Une implication forte de toutes les parties prenantes** : Il est essentiel que la planification et la mise en place du plan d'action des MPCD ne restent pas limitées à des décisions à sens unique venant du gouvernement, mais qu'elles impliquent fortement toutes les parties prenantes. Bien que la volonté politique soit importante pour lancer la dynamique MPCD à travers une approche descendante, le plan d'action ne pourra être mis en place que s'il y a aussi une approche ascendante qui prend en compte les besoins et propositions de toutes les parties prenantes et qui se base sur le partenariat entre les différents acteurs.
- **Une intégration de l'approche du cycle de vie** : cette approche tient compte des impacts des produits sur l'environnement naturel et social depuis la matière première et jusqu'à la destruction. L'intégration de cette approche permet d'introduire des concepts comme la promotion de la production locale dans l'approvisionnement de l'hôtel (par exemple une restauration qui met en valeur les produits BIO et de terroirs), le commerce équitable, la gestion des différentes catégories de déchets générés par l'activité touristique (alimentaires, emballages, meubles et équipements, eaux usées...).
- **Une complémentarité, cohérence et échange d'expérience avec les autres programmes de MPCD, en Tunisie** : le plan d'action doit s'intégrer dans les orientations stratégiques nationales en matière de développement durable telles que définies par la SNDD, la SNEV, la SNCC, la stratégie du secteur du tourisme, ainsi que les stratégies internationales (10YFP, ODD).
- **Le renforcement des capacités des acteurs et de leur prise de conscience des enjeux en vigueur** : le concept de MPCD et les concepts proches comme le changement climatique, l'économie verte, la RSE, la production propre etc. restent relativement peu connus. Il y a un travail important d'information, de sensibilisation et de renforcement de capacités pour faire connaître ces concepts, ainsi que les enjeux et les avantages économiques et sociaux qui leurs sont associés.

3.2 Plan d'action

Partant de là, le plan d'action proposé comporte :

- un volet « études » qui est parfois nécessaire avant de lancer des actions lourdes, par exemple l'étude de faisabilité pour la création d'un fonds pour le soutien aux projets d'écotourisme, ou l'actualisation de certaines études clés déjà réalisées
- un volet « assistance technique » destiné à accompagner les acteurs dans la mise en œuvre d'actions nouvelles, par exemple l'assistance techniques pour les différents intervenants pour la réalisation de projets dans le domaine de l'efficacité énergétique,

l'économie de l'eau et la gestion durable des déchets, ou bien pour la certification environnementale ou sociale

- un volet formation qui est indispensable pour le renforcement des capacités des acteurs, nous citons par exemple la mise en place de programmes de formation dans le domaine de la gestion durable des ressources ou dans l'écotourisme,
- un dernier volet « communication et sensibilisation » : ce dernier point étant là aussi très important dans le contexte des MPCD afin que les acteurs prennent conscience des enjeux et des opportunités et risques qui se présentent. Cette communication peut cibler les touristes pour faire connaître l'offre tunisienne de tourisme naturel et culturel, ou pour les sensibiliser dans le thème de l'économie des ressources, comme elle peut s'adresser aux autres acteurs (secteur privé, population locale, acteurs institutionnels)

Les tableaux ci-après présentent les plans d'actions.

Phase 2 : Plan d'Action -Tourisme - Synthèse

Axe Stratégique 1 : Assurer la durabilité du tourisme balnéaire et son adaptation au changement climatique								
Code	Objectif opérationnel	Rubrique	N°	Action	Reponsable	Parties prenantes	Planning	Coût (MDT)
1.1	Promouvoir la gestion durable des ressources et inciter aux actions collectives	Formation	1.1.1	Mettre en place un programme de formation et de renforcement des compétences dans les thèmes d'économie d'eau et d'énergie dans l'hôtellerie ainsi que l'efficacité énergétique dans le domaine du transport touristique	CITET	Min Tourisme, ANME, FTH, Hôtels, ONEQ	2016	1000
		Communication et sensibilisation	1.1.2	Réaliser des guides pour les promoteurs touristiques pour d'accompagner les projets d'économie d'eau et d'énergie	CITET	Min Tourisme, ANME	2019	50
		Etudes	1.1.3	Faciliter les procédures d'installation de sources d'énergie renouvelable dans les hôtels (solaire PV)	ANME	STEG, Min Industrie, Chambre Syndicale Nationale des Energies Renouvelables	2016	20
		Etudes	1.1.4	Améliorer la réglementation et les incitations pour encourager l'isolation thermique dans les bâtiments	Min Equipement	CTMCCV, ANME	2017	50
		Etudes	1.1.5	Généraliser l'utilisation de cartes magnétiques dans les établissements hôteliers pour couper le courant dans les chambres inoccupées. À intégrer dans les normes hôtelières pour les 4* et 5*	Min Tourisme		2017	0
		Etudes	1.1.6	Vulgariser l'installation de systèmes d'économie d'eau dans les douches, les robinets et les chasses d'eau. À intégrer dans les normes hôtelières pour les 4* et 5*	Min Tourisme		2017	0
		Etudes	1.1.7	Procéder à une étude pour l'identification des projets collectifs et des mécanismes de montage et de financement possibles	CITET	Min Tourisme, ANME, FTH, ONAS	2019	100
		Etudes	1.1.8	Mettre en place un Fonds pour l'économie d'eau dans l'hôtellerie	Min Tourisme	CITET, ANME	2019	70
1.2	Développer la gestion durable des déchets et leur valorisation	Communication et sensibilisation	1.1.9	Promouvoir la récupération de l'eau pluviale (bassins) à réutiliser pour l'arrosage et le nettoyage des sols	Min Tourisme	CITET, FTH, Hôtels	2016-2017-2018	150
		Formation	1.2.1	Mettre en place un programme de formation et de renforcement de compétences dans le domaine de la gestion des déchets	ANGED	Min Tourisme, CITET, FTH, ONEQ	2017	520
		Assistance Technique	1.2.2	Mettre en place un programme de partenariat entre l'ANGED, la FTH et les intervenants privés des filières de recyclage pour la récupération des déchets recyclables à la source	ANGED	Min Tourisme, FTH, Hôtels, Collecteurs, municipalités	2019-2022	200
1.3	Améliorer la qualité de l'offre et développer la certification environnementale	Etudes	1.2.3	Intégrer des critères de gestion durable des déchets dans les normes hôtelières pour les 4* et les 5*	Min Tourisme		2017	0
		Assistance Technique	1.3.1	Développer un label qualité pour le tourisme	Min Tourisme	INNORPI, FTH, CITET	2016	0
		Assistance Technique	1.3.2	Activer les processus de reconnaissance de l'écolabel tunisien hébergement touristique par les écolabels internationaux	INNORPI	CITET	2016	100
1.4	Inciter à l'intégration d'une démarche sociale et sociétale	Assistance Technique	1.3.3	Lancer un programme pour inciter les établissements à la certification environnementale	CITET	Min Tourisme, FTH, Hôtels, bailleurs de fonds	2017-2025	1000
		Assistance Technique	1.4.1	Lancer des actions de sensibilisation, vulgarisation, mobilisation et accompagnement pour : RSE, ISO 26 000 et Travel life	CITET	Min Tourisme, FTH, Hôtels, bailleurs de fonds	2017-2025	1400
1.5	Promouvoir la consommation des produits locaux de terroir et bio	Communication et sensibilisation	1.5.1	Développer des partenariats entre les hôtels et TO et les groupements d'agriculteurs et d'artisans	ONTT	Groupements, CRDA, FTH, FTAV, Hôtels, TO internationaux et locaux	2017-2020	200
		Etudes	1.5.2	Introduire la mise en place d'un coin BIO/produits de terroirs dans les critères de la norme tunisienne pour les hôtels 5* et 4*	Min Tourisme		2017	0
		Etudes	1.5.3	Instaurer des labels d'origines pour les commerces d'artisanat et de produits BIO et de terroirs qui vendent exclusivement les produits tunisiens	INNORPI	ONAT, DGAB, Min Commerce, CITET	2019	200
1.6	Prendre en compte le risque de submersion et d'érosion côtière	Etudes	1.6.1	Actualiser l'étude « adaptation du secteur Tourisme au changement climatique »	MEDD	bureau d'études	2016	50
		Etudes	1.6.2	Lancer des études pour estimer les risques de submersion marine pour les stations existantes et prévoir des solutions pour réduire ce risque	APAL	bureau d'études	2019-2020	400
		Formation	1.6.3	Intégrer la thématique du changement climatique aux programmes dans les écoles d'ingénieurs, d'architecture et d'urbanisme	MESR	Universités	2017	0
								5510

Phase 2 : Plan d'Action -Tourisme - Synthèse

Axe Stratégique 2 : Développer le tourisme naturel et culturel								
Code	Objectif opérationnel	Rubrique	N°	Action	Reponsable	Parties prenantes	Planning	Coût (mDT)
2.1	Prioriser les branches de l'écotourisme, l'agritourisme et le tourisme culturel et développer l'offre d'hébergement tout en prenant en considération la vulnérabilité et la capacité de charge des systèmes	Etudes	2.1.1	Actualiser l'étude stratégique sur l'écotourisme en prenant en compte la vulnérabilité et la capacité des écosystèmes	MEDD	Bureau d'études	2016	100
		Etudes	2.1.2	Lancer une étude sur le cadre juridique et la facilitation des procédures pour les projets d'écotourisme et d'agritourisme	MEDD	Bureau d'études	2016	100
		Etudes	2.1.3	Faciliter le changement de vocation des zones agricoles	Min Tourisme	ARP, Min Agri	2016	0
		Etudes	2.1.4	Accorder des avantages spécifiques par rapport à ceux du Code d'incitation aux investissements pour les projets innovants	Min Tourisme	Min Finances	2016	70
		Communication et sensibilisation	2.1.5	Organiser des appels à candidature (concours) pour financer les meilleurs projets d'écotourisme/ agritourisme/ tourisme culturel	Min Tourisme	Acteurs privés, Promoteurs	2017-2025	2250
		Communication et sensibilisation	2.1.6	Organiser des appels à candidature (concours) pour financer les meilleurs projets de manifestations	Min Tourisme	Acteurs privés, Promoteurs	2017-2025	2250
		Etudes	2.1.7	Rendre éligible par la BFPME les projets d'écotourisme	BFPME	Min Tourisme, MEDD	2016	0
		Etudes	2.1.8	Améliorer l'accès au financement à travers le lancement d'un fonds pour le soutien aux projets	Min Tourisme	Bureau d'études	2016	70
		Infrastructure	2.1.9	Activer le projet du MARH visant la création de 5 zones BIO avec une offre de tourisme intégrée	Min Agri	Min Tourisme, MEDD	2016	0
		Assistance Technique	2.1.10	Concevoir des guides pour le lancement de projets d'écotourisme	MEDD	Bureau d'études	2017	200
2.2	Aménager, réhabiliter et valoriser les sites	Infrastructure	2.2.1	Mettre en place des projets de stations touristiques alternatives basées sur les richesses écologiques et archéologiques	AFT		2016	0
		Etudes	2.2.2	Inciter la création d'espaces de repos et de loisirs dans les sites écotouristiques et archéologiques	Min Tourisme	MEDD, Min Culture, Min Agri (DGF)	2017	0
2.3	Aménager les infrastructures d'accès	Etudes	2.2.3	Mettre en place des incitations fiscales pour les promoteurs touristiques qui réalisent des projets d'aménagement et d'infrastructure autour de leurs établissements touristiques	Min Tourisme	Min Finances	2017	0
		Infrastructure	2.2.4	Développement des infrastructures routières et du branchement à l'ONAS dans les zones identifiées à fort potentiel pour l'écotourisme et les circuits identifiés	Min Equip, ONAS		2016-2020	0
2.4	Améliorer la qualité de l'offre, renforcer les capacités et développer la labellisation	Etudes	2.4.1	Créer des labels pour les régions et des AOC pour les produits y compris en matière de commerce équitable	ONTT	INNORPI, Min Agri, CITET	2019-2021	500
		Formation	2.4.2	Mettre en place un programme de formation dans le tourisme naturel et culturel	Min Tourisme	MFPE, ONEQ	2017-2025	500
		Formation	2.4.3	Adapter les programmes des centres de formation, de l'IHET et des ISET et des centres de formation professionnelle aux métiers du tourisme naturel et culturel	Min Tourisme	MESRS, MFPE, ONEQ	2016	0
		Assistance technique	2.4.4	Créer une cellule au sein de la FTH et de la FTAV pour conseiller les promoteurs et les adhérents sur le sujet	Min Tourisme	FTH, FTAV	2016	80
2.5	Renforcer l'approche participative, impliquer les communautés locales et développer le réseautage à travers les ONG	Formation	2.5.1	Créer des groupements d'agriculteurs et d'artisans locaux et les aider à structurer une offre de produits de qualité	Min Agriculture	Groupements, ONG	2016-2025	540
		Assistance technique	2.5.2	Mettre en place une plateforme web de l'écotourisme et l'agritourisme	MEDD	Min Tourisme	2017	50
								6710

Axe Stratégique 3 : Mettre en place un Marketing adapté aux spécificités des régions								
Code	Objectif opérationnel	Rubrique	N°	Action	Reponsable	Parties prenantes	Planning	Coût (mDT)
3.1	Sensibiliser les touristes du balnéaire et valoriser les initiatives des hôtels engagés	Communication et sensibilisation	3.1.1	Développer la sensibilisation des touristes du secteur balnéaire pour réduire le gaspillage de l'eau et l'énergie	ONTT	FTH, Hôtels, Agence Comm, CITET	2020-2025	600
		Communication et sensibilisation	3.1.2	Organiser, en partenariat avec la FTH, des évènements et des journées de découverte de produits locaux avec des animations dans les hôtels	ONTT	FTH, DGAB, Hôtels	2017-2020	400
		Communication et sensibilisation	3.1.3	Valoriser les initiatives d'hôtels engagés dans des actions de durabilité environnementale et sociale	ONTT	CITET	2016-2025	0
3.2	Faire connaître l'offre de tourisme culturel et naturel et la richesse des sites tunisiens à l'échelle nationale et internationale	Communication et sensibilisation	3.2.1	Organiser des évènements culturels réguliers (ex: Festival de Douz) et des opérations SPOT (ex : Dunes électroniques)	ONTT	FTH, MEDD, Min Culture	2020-2025	10000
		Communication et sensibilisation	3.2.2	Développer des actions d'animation et des évènements dans les musées et les sites archéologiques	ONTT	Min Culture	2017-2025	2000
		Etudes	3.2.3	Mettre en place un plan de communication sur l'écotourisme et le tourisme culturel	ONTT	Agence Comm	2017-2025	200
		Assistance technique	3.2.4	Créer des portails web sur l'écotourisme et le tourisme culturel en Tunisie	ONTT	Agence Comm	2017	100
		Communication et sensibilisation	3.2.5	Participer dans les foires et les salons internationaux du tourisme avec l'offre du tourisme culturel et naturel	ONTT	FTH	2017-2025	400
3.3	Impliquer la population locale	Etudes	3.3.1	Lancer une vaste consultation dans les régions pour recueillir les avis des populations et promoteurs locaux sur les meilleurs projets à valoriser dans ces régions	ONTT	Bureau d'études	2019	300
3.4	Développer la coopération internationale et l'échange d'expériences	Communication et sensibilisation	3.3.2	Renforcer les relations avec les institutions internationales, prioritairement le PNUE et les pays engagés dans des programmes similaires	Min Tourisme	MEDD, FTH, FTAV	2016-2025	450
								14450

4 DISPOSITIF DE GOUVERNANCE ET COUT DU PLAN D'ACTION

4.1 Dispositif de gouvernance

Un schéma de gouvernance inspiré de celui de la mise en œuvre de la SNEV a été proposé. En effet, le volet MPCD fait partie du concept de l'Économie Verte et peut être traité par les mêmes structures de gouvernance. Il ne faut donc pas prévoir des structures séparées pour les deux plans d'actions pour ne pas créer une redondance et un double-emploi. Le dispositif est composé de :

- Un organe de pilotage et de prise de décisions
- Un coordinateur national MPCD
- Une Task Force au sein du Ministère du Tourisme
- Des groupes thématiques pour traiter des sujets ponctuels
- Une structure de veille

4.2 Cout du Plan d'action

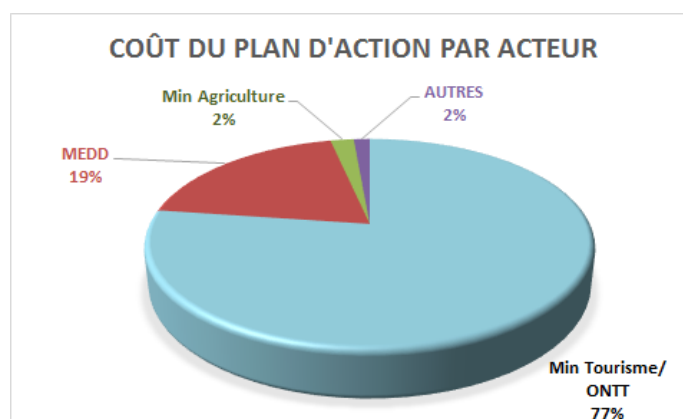
4.2.1 Budget par objectif et par rubrique

Le coût global de mise en œuvre du plan MPCD dans le tourisme est ainsi estimé à 26.67 MDT sur 10 ans soit un investissement moyen d'environ 2.67 MDT/an. À noter que près 70% du plan d'action est représenté par des actions liées à des actions de communication et sensibilisation.

Coût global du plan d'action par axe/rubrique en milliers de dinars					
	Axe1	Axe2	Axe3		En %
Etudes	890	840	500	2 230	8%
Assistance Technique	2 700	330	100	3 130	12%
Formation	1 520	1 040	0	2 560	10%
Communication et sensibilisation	400	4 500	13 850	18 750	70%
Total	5 510	6 710	14 450	26 670	100%
En %	21%	25%	54%	100%	

4.2.2 Budget par acteur

Ce coût se répartit comme suit entre les principaux intervenants dans la mise en œuvre du PA.



En tenant compte des possibilités de financement, 12.87 MDT soit près de 48% du coût du plan d'action, pourraient provenir de financements étrangers dans le cadre de projets avec des bailleurs de fonds.